

Montréal, le 24 août 2022

## **Objet : Rentrée scolaire du 26 août 2022**

---

Chers parents,

Ce vendredi aura lieu la première journée de classe pour votre enfant.

Afin de faciliter la rentrée, nous vous demandons de prendre connaissance du fonctionnement ci-dessous.

### **Pour les élèves du primaire (1<sup>re</sup> à 6<sup>e</sup> année):**

- 8h00 : Rentrée des élèves sur la cour d'école. Les enseignants auront une affiche indiquant le groupe classe et les élèves qui le compose.
- Les élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année sont attendus sur la cour de l'école côté rue Joliette.
- Les élèves de 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année, sont attendus sur la cour de l'école côté rue Chambly.

Les membres du personnel se feront un plaisir d'accompagner votre enfant vers son enseignant en cas de besoin. Nous vous demandons, chers parents, de rester à l'extérieur de la cour afin de faciliter le processus.

### **Pour les élèves de maternelle 5ans :**

- Les élèves et leurs parents sont attendus pour 9h ou à 13h selon l'information transmise il y a quelques jours.

### **Consignes en lien avec la COVID :**

- Le port du masque pour le personnel, les parents et les élèves n'est plus obligatoire, mais recommandé. Si vous le souhaitez, l'école pourra fournir des masques à votre enfant.
- Si votre enfant démontre des signes de COVID, merci de lui administrer un test et de suivre les indications sur le logigramme en pièce jointe. Si son test est négatif, il doit tout de même rester isolé 24h et il ne devra pas se

présenter à l'école avant lundi. Si le test est positif, un isolement de 5 jours est requis.

- Le lavage des mains à l'entrée du bâtiment n'est plus obligatoire, mais recommandé.
- Les fontaines seront accessibles, mais nous suggérons l'utilisation d'une bouteille d'eau pour votre enfant. Merci de lui en fournir une au besoin.

### **Mouvements d'élèves**

À l'heure d'écrire ce message, nos groupes sont virtuellement complets. Nous vous rappelons que, selon la politique d'admission du CSSDM, il est possible que des élèves soient déplacés vers d'autres écoles ou changent de groupe dans les premiers jours si nous sommes en débordement dans un groupe ou un niveau scolaire. Cette décision appartient au CSSDM en fonction des règles de l'admission.

Si votre enfant ne vient pas à notre école cette année, merci de nous aviser immédiatement afin que l'on puisse libérer sa place.

### **Paiement des frais scolaires**

En lien avec le paragraphe précédent, nous vous rappelons d'attendre de recevoir un état de compte pour payer vos frais scolaires. À partir de ce moment, nous vous demandons de payer vos frais promptement par l'entremise d'internet (Mozaik) afin d'éviter la manipulation d'argent.

Pour ceux qui ne seront pas en mesure de payer les frais par internet, vous pourrez les payer en argent comptant (montant exact exigé) dans les jours suivant la réception de l'état de compte.

L'équipe de l'école Baril vous souhaite une bonne rentrée scolaire !